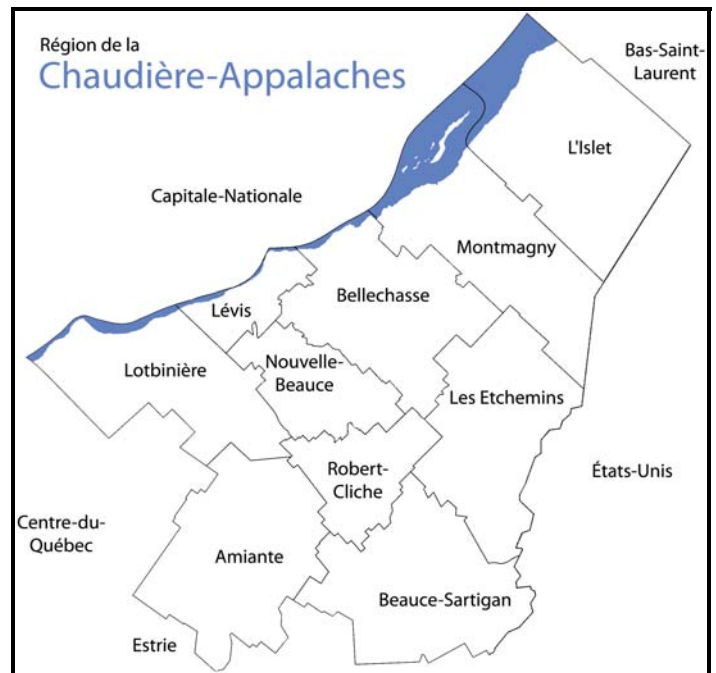


Profil socioéconomique de la MRC de L'Amiante

Document de référence

TABLE DES MATIÈRES

1. Population et territoire
2. Structure industrielle et entreprises
 - Entreprises et secteurs d'activité économique
 - Quelques réalités sectorielles
3. Main-d'oeuvre disponible
 - Principaux indicateurs du marché du travail
 - Personnes en emploi
 - Personnes sans emploi
 - Prestataires des régimes d'indemnisation du revenu
4. Développement local
 - Plan d'action local pour l'économie et l'emploi du CLD
 - Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
 - Développement rural
 - Planification d'Emploi-Québec



Les données du Recensement utilisées dans ce document sont celles de 2006, lorsque disponibles au moment de la mise à jour. Sinon, il s'agit des données du Recensement 2001. Dans ce dernier cas, certains écarts, parfois importants, peuvent donc être constatés par rapport à la situation actuelle. À titre d'exemples, le niveau de scolarité atteint selon les groupes d'âge a progressé de façon importante; de même, pour certains secteurs d'activité économique, le nombre d'emplois peut avoir considérablement varié entre les deux recensements (en plus ou en moins).

Emploi-Québec

Centre local d'emploi de Thetford Mines
693, rue Saint-Alphonse Nord
Thetford Mines, (Qc) G6G 3X3
Téléphone : (418) 334-2500
Télécopieur : (418) 334-2504

1-800-567-5592

1. POPULATION ET TERRITOIRE

La MRC de L'Amiante est située dans la partie sud-ouest du territoire de la région administrative de la Chaudière-Appalaches. Elle est bordée à l'est par les MRC de Robert-Cliche et de Beauce-Sartigan, au nord par celle de Lotbinière, à l'ouest par la région du Centre-du-Québec et, enfin, au sud par la région administrative de l'Estrie.

Sa population de 44 254 habitants fait de la MRC l'un des territoires les plus peuplés de la région, après la ville de Lévis et la MRC de Beauce-Sartigan. L'Amiante est formée de 19 municipalités, dont 13 ont moins de 1 000 habitants¹. Un peu plus des trois quarts de la population de L'Amiante sont regroupés dans les municipalités de Thetford Mines (de loin la plus importante), Disraeli ville, Adstock et East Broughton.

La population de la MRC est en forte décroissance. On prévoit une diminution de -14,7 % entre 2001 et 2026, tandis que celle de la région devrait stagner et celle de l'ensemble du Québec, augmenter de 9,3 %². De plus, L'Amiante est le territoire de la région qui présente la plus forte proportion de personnes âgées de 55 ans et plus, et la plus faible proportion de moins de 25 ans.

Selon les données 2006-2007 de l'Institut de la statistique du Québec, la MRC de L'Amiante fait partie de celles qui ont subi des pertes faibles par suite des migrations³. Il s'agit d'une amélioration par rapport à 2005-2006 où la MRC avait subi des pertes moyennes. L'exode de la population, plus particulièrement l'exode des jeunes, est un facteur important de dévitalisation des milieux. Selon un sondage réalisé en 2004-2005⁴, les principales raisons motivant le départ

des jeunes de leur milieu d'origine seraient : vivre leur vie, améliorer leurs perspectives d'avenir et poursuivre des études. Quant à leur retour, il serait surtout motivé par une bonne qualité de vie et le travail.

Plus de 83 % des personnes résidant dans la MRC en 2001 y travaillent. La MRC de L'Érable, située sur le territoire de la région administrative du Centre-du-Québec, est le territoire qui emploie le plus de personnes provenant de L'Amiante.

Le revenu annuel moyen des 15 ans et plus en 2000 se situe au 8^e rang des MRC de la région, soit à 21 610 \$, comparativement à 24 083 \$ pour la moyenne régionale :

- **Hommes** : 26 568 \$
- **Femmes** : 16 676 \$

En ce qui concerne la scolarité, en 2006, la MRC de L'Amiante se situe au 4^e rang des MRC de la région quant au taux d'obtention d'au moins un diplôme d'études secondaires chez les 15 ans et plus, un rang identique à celui qu'elle occupait en 2001 :

- **L'Amiante** : 68,8 %
- **Chaudière-Appalaches** : 72,1 %

Quant à la fréquentation scolaire des jeunes de 15 à 24 ans, elle est plus importante que la moyenne régionale en 2001; ainsi, dans L'Amiante, 33,9 % des jeunes de ce groupe d'âge ne fréquentent plus l'école, contre 34,7 % pour la région. Il s'agit de la deuxième meilleure performance de ce groupe d'âge pour Chaudière-Appalaches, après la ville de Lévis.

2. STRUCTURE INDUSTRIELLE ET ENTREPRISES

◆ Entreprises et secteurs d'activité économique

On dénombre 1 579 entreprises⁵ dans la MRC de L'Amiante, offrant un total de 20 085 emplois⁶. La majorité des entreprises sont de

Observatoire Jeunes et Société, Institut national de la recherche scientifique, Urbanisation, Culture et Société, 2006.

⁵ Banque de données du registre des entreprises (BDRE), Institut de la statistique du Québec, compilation Emploi-Québec, Chaudière-Appalaches, juin 2007.

⁶ Recensement 2006, Statistique Canada.

¹ Répertoire des municipalités, ministère des Affaires municipales et des Régions, www.mamr.gouv.qc.ca, [page consultée le 4 avril 2008].

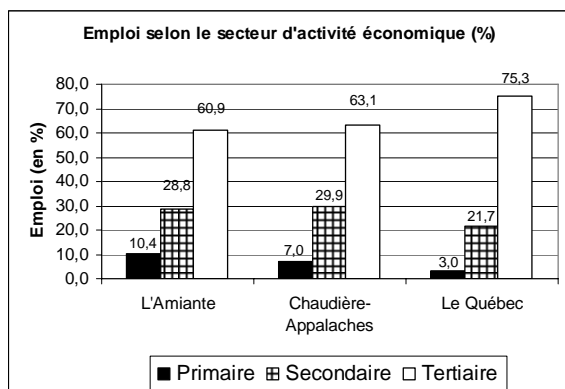
² Selon les projections de l'Institut de la statistique du Québec.

³ Les catégories sont : gain important (0,60 % et plus), gain moyen (0,20 % à 0,59 %), gain ou perte faible (-0,19 % à 0,19 %), perte moyenne (-0,59 % à -0,20 %) et perte importante (-0,60 % et moins).

⁴ Madeleine GAUTHIER, Philippe PARENTEAU et Serge CÔTÉ, *La migration des jeunes en Chaudière-Appalaches – résultats d'un sondage 2004-2005 auprès des 20-34 ans du Québec*, Montréal,

très petite taille. En effet, 93 % d'entre elles emploient moins de 20 personnes et 97 %, moins de 50⁷. Les plus grandes entreprises (200 employés et plus), selon la *Liste des industries et commerces*⁸, sont :

- Centre de santé et de services sociaux de la région de L'Amiante
- CHSLD de L'Amiante
- Industries Canatal (fabrication de produits métalliques, poutrelles)
- Maintenance Euréka Itée (services de conciergerie)
- Multina inc (fabrication de matériaux composites)
- Service sanitaire Frontenac (services de conciergerie)
- Boulangerie Saint-Méthode
- Convoyeur Continental et Usinage Itée (fabrication de matériel de manutention)
- Polyvalente de Thetford Mines



Les données sur les secteurs d'activité économique sont celles du Recensement 2001, celles de 2006 n'étant pas encore disponibles. Il importe de les interpréter avec prudence, des changements importants pouvant être survenus depuis. On observe au graphique qui précède que le secteur primaire occupe une proportion plus importante de la main-d'œuvre en emploi que la moyenne régionale (10,4 % c. 7,0 %). Ce sont l'agriculture (5,6 %) et l'exploitation minière (3,8 %) qui offrent la plus forte proportion d'emplois du secteur primaire.

Pour sa part, le secteur secondaire (construction et fabrication) offre de l'emploi à 28,8 % de la

main-d'œuvre, une proportion légèrement en dessous de la moyenne régionale de 29,9 %. C'est dans la fabrication de vêtements, de produits en bois, de machines, de meubles, de produits en plastique et de produits métalliques que la MRC se distingue quant à son secteur manufacturier.

Dans L'Amiante, comme dans l'ensemble des territoires de la région, ce sont le commerce de détail ainsi que les soins de santé et assistance sociale qui procurent la plus grande part de l'emploi du secteur tertiaire. Il en est de même pour la moyenne québécoise.

Volumes d'emplois les plus importants selon le secteur (en 2001) :

- Soins de santé et assistance sociale (2 380)
- Commerce de détail (2 330)
- Services d'enseignement (1 160)
- Autres services (1 130)
- Agriculture (1 100)
- Hébergement et restauration (1 005)
- Transport et entreposage (770)
- Construction (745)
- Extraction minière (745)

◆ Quelques réalités sectorielles⁹

Parmi les secteurs importants dans la MRC (en terme de volume d'emplois en 2001), on prévoit régionalement (Chaudière-Appalaches) d'ici à 2012,

Une croissance de l'emploi :

- Soins de santé et assistance sociale
- Commerce de détail
- Autres services
- Hébergement et restauration
- Transport et entreposage
- Construction

Une stabilité de l'emploi :

- Services d'enseignement
- Agriculture

En agriculture, dans l'ensemble de la région, le recrutement ainsi que la rétention de personnel qualifié constituent toujours des problématiques importantes.

Étant donné l'importance relative du secteur manufacturier sur le territoire de L'Amiante, on peut présumer que cette MRC aura à composer avec les conséquences des réalignements

⁷ BDRE, Institut de la statistique du Québec, juin 2007.

⁸ *Liste des industries et commerces* (LIC) Chaudière-Appalaches, Emploi-Québec, Direction régionale Chaudière-Appalaches, 2007.

⁹ Jean GAMACHE, *Perspectives sectorielles 2008-2012*, Emploi-Québec, Direction régionale Chaudière-Appalaches, 2008.

prévus dans ce secteur, dont de possible pertes d'emplois. À titre d'exemple, le secteur de la fabrication de vêtements doit faire face de plein fouet à une concurrence mondiale accrue et connaît des difficultés grandissantes. Des solutions doivent être mises de l'avant pour soutenir l'emploi dans ces secteurs et, le cas échéant, réorienter vers d'autres secteurs la main-d'oeuvre mise à pied.

3. MAIN-D'OEUVRE DISPONIBLE

◆ Principaux indicateurs du marché du travail

Selon le recensement de 2006, les principaux indicateurs du marché du travail pour la MRC de L'Amiante s'établissent comme suit :

Taux d'emploi des 15 ans et plus

- L'Amiante : 55 %
- Chaudière-Appalaches : 64 %

Taux de chômage des 15 ans et plus

- L'Amiante : 6,5 %
- Chaudière-Appalaches : 4,5 %

Entre 2001 et 2006, le taux de chômage a diminué de près de deux points de pourcentage dans L'Amiante; cependant, le taux d'emploi a quant à lui stagné. Pour sa part, le taux de chômage des femmes (5,7 %) est inférieur à celui des hommes (7,1 %). Par contre, leur taux d'emploi est également inférieur (48,7 % pour les femmes et 61,5 % pour les hommes).

◆ Personnes en emploi

En 2006, 20 085 personnes sont en emploi dans la MRC. La répartition selon les groupes d'âge n'étant pas encore disponible, voici à titre indicatif cette répartition en 2001 :

- 15-24 ans : 16 %
- 25-44 ans : 44 %
- 45 ans et plus : 40 %

L'Amiante est la MRC de la région où l'on dénombre la plus forte proportion de personnes en emploi âgées de 45 ans et plus (40 %, par comparaison avec la moyenne régionale de 35 %).

Près de 24 % des personnes en emploi en 2001 travaillent à temps partiel, un pourcentage

supérieur à la moyenne régionale (20 %), et l'un des plus élevés de la région avec la MRC de Lotbinière. Ces travailleurs et travailleuses se répartissent comme suit :

- près de 4 sur 10 ont 45 ans et plus,
- 7 sur 10 sont des femmes.

◆ Personnes sans emploi

Selon les données du recensement de 2006, quelque 16 450 personnes de 15 ans et plus sont sans emploi sur le territoire de la MRC de L'Amiante, dont :

- quelque **1 395 chômeurs et chômeuses**¹⁰, c'est-à-dire les personnes à la recherche d'emploi,
 - dont 845 hommes,
 - et 545 femmes;
- quelque **15 055 personnes inactives** âgées de 15 ans et plus, c'est-à-dire des personnes qui ne sont ni en emploi, ni à la recherche d'emploi.,
 - dont 6 045 hommes,
 - et 9 010 femmes.

À noter que dans L'Amiante, 19,7 % de la population âgée entre 45 et 64 ans a atteint un niveau de scolarité inférieur à une neuvième année en 2001. Il s'agit de l'une des plus faibles proportions de l'ensemble de la région, après Lévis. Il n'en demeure pas moins que, pour ces personnes, il peut être plus difficile de se trouver un emploi et de s'y maintenir. En effet, le contexte économique exige de plus en plus une main-d'oeuvre qualifiée, polyvalente et faisant preuve d'une grande adaptabilité, entre autres avec l'introduction de nouvelles technologies.

En 2006, le taux d'emploi des femmes de 15 ans et plus de L'Amiante s'établit à 48,7 %, alors qu'il se situe à 58,4 % pour la région; il s'agit du deuxième plus faible taux de la région après L'Islet. Si on souhaite soutenir une participation accrue des femmes au marché du travail, il faudra consentir certains ajustements, dont une meilleure possibilité de conciliation travail-famille, des services de garde adéquats, l'accessibilité au transport en commun, etc.

D'autres groupes de la population font face à des obstacles particuliers pour accéder au marché du travail. Mentionnons, entre autres, les personnes handicapées qui souvent

¹⁰ Personne qui selon l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada se déclare à la recherche d'emploi. À noter que ces personnes ne sont pas nécessairement prestataires de l'assurance-emploi.

possèdent une scolarité et une expérience de travail insuffisantes, ou encore doivent affronter un manque de réceptivité du marché du travail¹¹. Un pourcentage significatif de ces personnes se disent aptes à l'emploi. Parmi le bassin des 3 175 personnes avec incapacité âgées de 15 à 64 ans recensées sur le territoire de L'Amiante, il s'agirait d'un peu plus de 700 personnes qui, avec le soutien requis, pourraient participer pleinement à l'économie régionale et augmenter leur autonomie, ainsi que leur niveau et leur qualité de vie¹².

Dans un contexte de décroissance démographique et de diminution de la population en âge de travailler, l'inclusion au marché du travail du plus grand nombre possible des personnes aptes revêt une importance cruciale.

◆ **Prestataires des régimes d'indemnisation du revenu**

Prestataires de l'assurance-emploi¹³

On dénombre en moyenne en 2007 dans L'Amiante, **2 346 prestataires de l'assurance-emploi actifs et aptes au travail**¹⁴ :

- 65 % de ces personnes sont des hommes (similaire à la moyenne régionale);
- 22 % sont âgées de 45 ans et plus;
- 6 % ont entre 15 et 24 ans.

Les principaux secteurs d'activité¹⁵ d'où proviennent ces prestataires sont, pour les hommes, les mines, la construction, l'industrie du bois et le transport. Quant aux femmes, elles proviennent dans une plus forte proportion de l'industrie de l'habillement, des soins de santé et assistance sociale, des services d'enseignement et de l'hébergement et restauration. Notons également le commerce de détail pour les deux sexes.

¹¹ *Diagnostic sur la formation et l'emploi des personnes handicapées au Québec*, Comité d'adaptation de la main-d'oeuvre pour personnes handicapées, 2005.

¹² *Portrait statistique de la population avec incapacité, région de la Chaudière-Appalaches*, Office des personnes handicapées du Québec, 2003.

¹³ Données de Service Canada, moyennes annuelles 2007, compilation Emploi-Québec, Chaudière-Appalaches.

¹⁴ Prestataire actif et apte au travail : personne dont la demande est ouverte, mais qui ne reçoit pas nécessairement de prestations.

¹⁵ Selon la Classification type des industries (CTI), 2006.

Prestataires de l'assistance sociale¹⁶

Dans la MRC de L'Amiante, on dénombre, en octobre 2007, **2 105 prestataires adultes de l'assistance sociale**, répartis comme suit :

- Contraintes sévères à l'emploi : 867
- Contraintes temporaires à l'emploi : 498
- Sans contraintes à l'emploi : 666
- Conjoints sans contraintes sévères ; 74

C'est donc dire que quelque 41 % de l'ensemble des adultes prestataires présentent des contraintes sévères à l'emploi, sous la moyenne régionale de 47 %. Il s'agit avec Montmagny de la plus faible proportion de personnes avec contraintes sévères de la région.

La forte proportion de prestataires avec contraintes sévères à l'emploi a une incidence importante sur la durée à l'aide. Ainsi, on constate qu'un peu plus de 77 % de cette clientèle cumule une durée de présence de 10 ans et plus.

Dans la MRC, les ménages prestataires de l'assistance sociale (avec ou sans contraintes) se répartissent de la manière suivante :

	L'Amiante	Chaudière-Appalaches
Personnes seules	79 %	80,0 %
Couples sans enfant	6 %	6,0 %
Responsables de famille monoparentale	11 %	11 %
Couples avec enfants	4 %	4 %

On constate que si on les compare aux moyennes régionales, les proportions des différents types de ménages sont assez semblables.

Prestataires sans contraintes à l'emploi

L'intégration en emploi des prestataires de l'aide financière de dernier recours sans contraintes à l'emploi constitue une priorité pour Emploi-Québec.

Sur le territoire desservi par le CLE de Thetford Mines, cette clientèle cumule une durée de

¹⁶ Données du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, octobre 2007, compilation Emploi-Québec, Chaudière-Appalaches.

présence à l'aide légèrement plus élevée que la moyenne régionale :

- 48 % d'entre elle cumule une durée à l'aide de dix ans et plus, et 15 % une durée de moins de deux ans;
 - pour la région, ces données sont respectivement de 47 % et 14 %.

Cette clientèle est aussi un peu plus jeune que la moyenne régionale. Tel qu'illustré au tableau qui suit, on y dénombre une proportion plus grande de personnes âgées de moins de 25 ans, et une proportion similaire de personnes âgées de 45 ans et plus.

Prestataires sans contraintes à l'emploi	Moins de 25 ans	45 ans et plus
L'Amiante	16 %	35 %
Chaudière-Appalaches	13 %	35 %

Afin de soutenir leur retour en emploi, ces personnes nécessitent souvent des services adaptés à leurs besoins. En plus d'une longue période de retrait du marché du travail et d'une scolarité souvent insuffisante, d'autres facteurs peuvent aggraver leur situation et réduire leurs possibilités d'un retour en emploi, dont la responsabilité familiale à titre de famille monoparentale, le vieillissement, les problèmes de santé, la sortie d'un établissement de santé ou de détention et la charge d'enfants de moins de cinq ans¹⁷.

4. DÉVELOPPEMENT LOCAL

Il faut souligner les initiatives des divers intervenants locaux en vue de dynamiser l'économie de la MRC et d'assurer la qualité de vie de ses citoyens. La concertation tant des partenaires locaux que des intervenants gouvernementaux représente un levier important pour avoir un impact significatif sur le marché du travail et dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

◆ Plan d'action local pour l'économie et l'emploi du CLD

Les Centres locaux de développement (CLD) sont responsables de la planification du développement socioéconomique de leur territoire (MRC ou territoire équivalent). À ce titre, ils ont à produire un Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE). Le PALÉE vise à orienter l'action de l'ensemble des partenaires concernés vers une vision commune de développement du territoire et à unir les efforts afin d'avoir plus d'impact.

Les liens et collaborations entre les CLD et les CLE sont inscrits dans le cadre juridique, soit dans la Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Entre autres, il est inscrit à cette Loi que le CLD agit comme organisme consultatif auprès du Centre local d'emploi de son territoire, et que le gestionnaire de CLE siège (sans droit de vote) au conseil d'administration du CLD.

Les CLE et les CLD doivent travailler en étroite collaboration, à l'intérieur de leurs mandats respectifs, tant pour la détermination des objectifs de développement que pour la mise en oeuvre des moyens pour les atteindre. On pourrait mentionner à titre d'exemple l'intervention auprès des entreprises.

Les enjeux retenus au Plan d'action local pour l'économie et l'emploi 2003-2005 de la Société de développement économique de la région de Thetford sont :

1. Renforcer l'emprise du milieu sur son développement;
2. Diversifier l'économie et développer des entreprises capables de générer des emplois de qualité;
3. Assurer le maintien et le développement des biens et des services contribuant à la qualité de vie et au bien-être de la collectivité;
4. Favoriser la consolidation et la croissance démographique sur le territoire;
5. Améliorer l'image et la notoriété de la région;
6. Assurer le développement des collectivités rurales.

Le nouveau Plan d'action local pour l'économie et l'emploi est présentement en élaboration, en concertation avec le Plan de développement économique régional 2008-2010 de la MRC de L'Amiante.

¹⁷ *Caractéristiques limitant l'intégration à l'emploi chez les adultes prestataires sans contraintes à l'emploi, année 2003-2004*, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2004.

◆ Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Selon le plan de lutte gouvernemental contre la pauvreté, une approche territoriale intégrée favorisant le partenariat, la concertation, la mobilisation et l'engagement des acteurs régionaux et locaux pour faire reculer la pauvreté, en concertation avec la Conférence régionale des élus et les MRC, s'avère un outil important. Aussi, Emploi-Québec doit susciter l'adhésion des partenaires concernés afin de soutenir l'émergence de stratégies locales de lutte contre la pauvreté.

En Chaudière-Appalaches, les territoires desservis par les Centres locaux d'emploi de Lac-Etchemin et de L'Islet ont été identifiés par Emploi-Québec comme deux des 50 territoires les plus défavorisés du Québec, sur un total de 150, selon un indice de défavorisation matérielle et sociale. Ils représentent donc des territoires prioritaires pour l'implantation d'une stratégie locale de lutte contre la pauvreté. Cependant, la mise en place d'une telle stratégie n'est pas exclusive à ces deux MRC; par son approche territoriale intégrée, Emploi-Québec vise à s'associer à ses divers partenaires afin de mettre en œuvre de façon concertée des actions de lutte à la pauvreté dans les milieux où de telles actions sont requises.

◆ Développement rural

La majeure partie du territoire de la région de la Chaudière-Appalaches est visée par la Politique nationale de la ruralité adoptée par le gouvernement du Québec pour 2007-2014. Les MRC entièrement couvertes sont : Lotbinière, Bellechasse, L'Islet, La Nouvelle-Beauce, Les Echemins, Montmagny et Robert-Cliche. Pour leur part, les MRC de Beauce-Sartigan et de L'Amiante sont couvertes en partie. Seul le territoire de la ville de Lévis n'est pas concerné.

L'un des principes fondamentaux de cette politique est la prise en charge du développement rural par les communautés locales, et elle retient les MRC comme territoires d'intervention, d'appartenance et de prise de décision.

Cette politique interpelle les différents ministères et les invite à y contribuer selon leurs mandats sectoriels respectifs. Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale s'est engagé à soutenir

le développement des communautés en milieu rural par la réponse aux besoins en main-d'oeuvre, et à tenir en compte les réalités rurales dans les ententes relatives à l'approche territoriale en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Pour leur part, les CLD doivent entre autres tenir compte de la problématique inhérente à la ruralité dans leur Plan d'action pour l'économie et l'emploi¹⁸.

◆ Planification d'Emploi-Québec

Chaque année, le Centre local d'emploi réalise une planification de ses actions en soutien au développement social et économique du territoire qu'il dessert. Plus spécifiquement, les stratégies et actions mises de l'avant visent à soutenir l'emploi et la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Cette planification s'appuie sur une analyse du marché du travail et de la situation de ses différentes clientèles. De plus, elle tient compte des diverses stratégies gouvernementales, ainsi que du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi de son territoire auquel le Centre local d'emploi est appelé à collaborer.

Pour les services publics d'emploi, les priorités d'intervention sont déterminées par une analyse du risque :

- **Pour les personnes** : risque de chômage
- **Pour les entreprises** : risque de perdre ou de ne pouvoir créer des emplois

Juin 2008

¹⁸ *Politique nationale de la ruralité 2007-2014*, gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et des Régions, 2006.